



Le fil des mobilités actives

30 novembre 2023

Le fonds mobilités actives lance son 7ème appel à projets

Le lancement du **7ème appel à projets du fonds mobilités actives** a été annoncé la semaine dernière, avec une dotation de 125 millions d'euros pour 2024. Les collectivités locales sont invitées à soumettre leurs propositions jusqu'au 8 mars 2024 sur [cette plateforme](#). Les lauréats seront annoncés en juillet 2024.



Une attention particulière sera portée aux projets dans les zones peu denses, les territoires d'outre-mer et les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), où le taux de subvention sera bonifié.

L'appel à projets est ouvert à tous les responsables de projets publics à condition que le projet s'inscrive dans une stratégie cohérente de développement cyclable à l'échelle du territoire et respecte les recommandations techniques du Cerema. [Un test d'éligibilité](#) est disponible pour les candidats afin d'éviter que les porteurs de projet ne déposent des dossiers manifestement non éligibles. Cependant, les résultats de ce test ne préjugent pas de l'acceptation ou du rejet du projet à l'issue du processus de sélection.

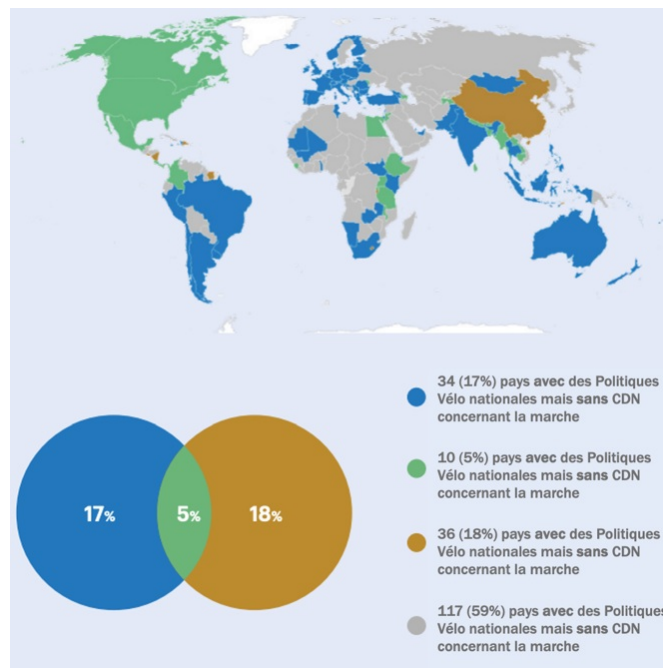
Un second appel à projets sera lancé en avril prochain, doté aussi de 125 millions d'euros, sur le même modèle de l'appel à projet territoires cyclables lancé en 2023, actuellement en cours d'instruction. Cet appel à projet vise à accompagner dans la durée quelques territoires peu ou moyennement denses (communauté de communes, communauté d'agglomération), en dehors des grands pôles urbains pour accélérer la réalisation des itinéraires structurants prévus par leur schéma directeur des aménagements cyclables.

[Lire la suite](#)

COP 28 : où en est le monde en matière de politiques marchables et cyclables ?

Dans le cadre de la COP28 qui a lieu cette semaine à Dubaï, le **Partenariat pour les déplacements actifs et la santé** (en anglais : Partnership for Active Travel and Health, PATH) a publié une **analyse des stratégies nationales** en faveur de la marche et du vélo dans les 197 pays signataires de la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC).

Une publication accompagnée par une **lettre ouverte** où le PATH interpelle les gouvernements participant à la COP28 à accorder plus de priorité et d'investissements à la marche et au vélo afin d'accélérer les progrès vers les objectifs climatiques et d'améliorer les conditions de vie des habitants de notre planète. À ce jour, plus de 150 organisations ont rejoint l'appel de PATH en signant la lettre ouverte.



[Lire la suite](#)

La mobilité active et décarbonée des personnes en situation de handicap

Le Service des données et études statistiques (SDES), sous l'égide du Ministère de la Transition écologique et solidaire, vient de publier une **note de synthèse sur les pratiques de mobilité des personnes en situation de handicap** et **une infographie**.

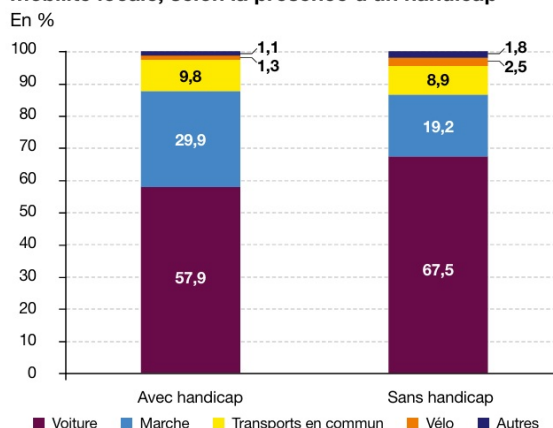
Une mobilité moins carbonée et plus active

Les personnes en situation de handicap sont moins nombreuses à utiliser une voiture : 57,9 % utilisent la voiture pour leurs déplacements quotidiens contre 67,5 % des personnes sans handicap.

La part modale de la marche est supérieure de plus de 10 points à celle des personnes sans handicap (29,9 % contre 19,2 %). Celle des transports en commun est légèrement supérieure, d'un point environ.

En revanche, la part modale du vélo est 2 fois moins importante pour les personnes en situation de handicap : 1,3 % contre 2,5 %.

Graphique 2 : répartition des modes de transport, en mobilité locale, selon la présence d'un handicap



Lecture : les personnes se déclarant handicapées ou déclarant avoir quelques gênes ou difficultés dans la vie quotidienne utilisent la voiture pour 57,9 % de leurs déplacements quotidiens.

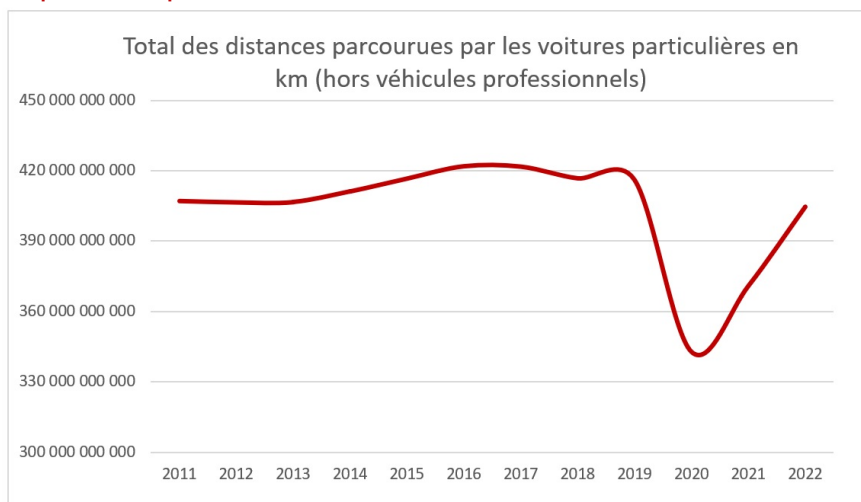
Champ : France métropolitaine, déplacements locaux (à moins de 80 km) des personnes de 16 à 64 ans.

Source : SDES-Insee, enquête mobilité des personnes 2018-2019

En chiffres

+9,1 %

Remontée de la circulation automobile vers le niveau de la période pré-covid



En 2022, le trafic routier en France métropolitaine connaît une augmentation significative (+9,1 % en un an), entraînant une augmentation de la consommation de carburants, dans un contexte de prix à la pompe atteignant des niveaux records. La circulation des véhicules à essence (y compris hybrides) ou électriques augmente de 20% par rapport à 2019, tandis que celle des véhicules diesel diminue de 12,5%.

Source : [Données sur le parc automobile français au 1er janvier 2023 | Données et études statistiques \(developpement-durable.gouv.fr\)](#)

Graphique : CVTCM

[Dijon Métropole \(21\) a présenté son projet de requalification de la place du 30 octobre.](#) Un vaste chantier à venir en 2024: Apaisement de la circulation, sécurisation des cyclistes et des piétons, désimperméabilisation des sols, plantation d'arbres et de végétaux.

[La Ville de Grenoble \(38\) a inauguré le 22 novembre son « école municipale du vélo ».](#) L'objectif est de proposer des cours dans les établissements scolaires dans le cadre du SRAV mais aussi aux adultes avec des cours de (re)mise en selle.

[Moulins Communauté \(03\) a adopté son schéma directeur cyclable.](#) Après deux ans de travail du bureau d'études Inddigo et de concertation avec les habitant.es, l'intercommunalité présente un plan articulé autour d'un axe fort Nord-Sud et concerne 7 communes.

[Luc-la-Primaube \(12\) a réaménagé son avenue de Toulouse,](#) conformément au schéma intercommunal des mobilités actives. Des travaux qui ont permis de réaliser un cheminement piéton et cycliste sur une section de trottoir de cette avenue. Le conseil de communauté de Rodez agglomération a soutenu 60 % du coût de l'aménagement.

[Garges-Lès-Gonesse \(95\) accueille un nouvel atelier Solicycle,](#) le deuxième de l'association dans le département du Val d'Oise. Avec le soutien de la Fondation du groupe RATP, cet atelier a pour objectif de favoriser l'insertion professionnelle des personnes sans emploi et rencontrant de fortes difficultés sociales.

[Tours Métropole \(37\) poursuit son schéma cyclable avec une phase de concertation publique du 27 novembre au 22 décembre 2023.](#) Les habitants de la Métropole sont invités à s'informer et donner leur avis sur ces 5 itinéraires sur les 13 itinéraires prévus à terme.

[Saint-Dié-des-Vosges \(88\) organise un événement Téléthon autour de la marche et du vélo.](#) Dès le vendredi 1er décembre avec une marche urbaine, une sortie VTT et la présentation de différents vélos spéciaux.

En bref

Webinaire : Aménager la ville pour combiner la pratique sportive et la transition écologique

L'association Cadre de ville et l'Ademe organisent un webinaire sur le sujet le 5 décembre 2023 de 9h à 10h45 :

Repenser la structure de nos villes peut constituer une solution pour améliorer les conditions de la pratique sportive. Comment concevoir cela dans le cadre actuel, en particulier à la lumière de la nécessaire

transition écologique ?

[Informations et inscriptions](#)

Pas de place pour les modes actifs dans la ville idéale de demain dessinée par l'IA ?

L'agence d'urbanisme du Rhône Avignon Vaucluse (AURAV) vient de publier [un document de 12 pages « L'urbanisme et la ville de demain vus par l'intelligence artificielle »](#). Généré à l'aide d'une intelligence artificielle, l'objectif de l'agence est de montrer comment cet outil conçoit et imagine à la ville du futur. Pour cela, l'agence d'urbanisme a interrogé chatGPT pour connaître sa perception de l'urbanisme, de la ville du futur, ainsi que du rôle de l'urbaniste. Résultats : des images bluffantes mais où les mobilités actives brillent par leur absence... Un outil puissant à prendre avec prudence.

RECRUTEMENT

Le Club des villes et territoires cyclables et marchables recrute son/sa responsable administratif.ive et financier.e.

[Informations et candidature](#)

FORMATIONS

Les prochaines formations organisées par AGIR Formations et Le Club, pour les collectivités adhérentes :

Vélo et inclusion (Session 1) : Service de location de vélos pour les personnes ayant des besoins particuliers

Mardi 28 novembre 2023 - 10h00 à 12h00

Le développement des mobilités actives est un enjeu majeur face au défi de réduction des impacts des mobilités. Cependant, il apparaît non moins fondamental pour le succès d'une telle transition des comportements de mobilité, de prendre en compte la diversité des besoins des différents usagers pour la pratique du vélo.

Ce nouveau cycle de formations « Vélo et inclusion » propose donc d'adresser les questions suivantes :

Comment prendre en compte les besoins des différents usagers dans la conception des services de location organisés par les collectivités territoriales mais également dans l'aménagement des infrastructures cyclables ?

Quelles méthodologies pour évaluer les besoins et accompagner les usagers aux besoins particuliers dans l'adoption du vélo pour leur mobilité ?

Informations et inscription

Vélo et inclusion (Session 2) : Concevoir des aménagements et des services cyclables accessibles à tous

Le 12 mars 2024 - en présentiel (lieu et horaires à venir)

Informations et inscription

AGENDA

Du 30 novembre au 1 décembre

Rencontre territoriale Mobiscol - Lille (59)

Deux journées pour échanger et partager sur les retours d'expériences autour d'actions d'écomobilité scolaire - [Programme et réservation ici](#)

Le 14 décembre

« **Quels aménagements cyclables hors agglomération ?** »

Une conférence sur le sujet est proposée par le Cerema le 14 décembre 2023 de 14h à 16h, en partenariat avec Vélo & Territoires - [Inscription et informations](#)

Fin 2023 - Début 2024

Webinaire : Le programme Génération Vélo vous accompagne pour le SRAV

Le programme CEE Génération Vélo organise des webinaires à destination des collectivités pour accompagner et financer le déploiement du Savoir Rouler à Vélo. Les prochains rendez-vous sont :

- Mercredi 15 novembre de 11h à 12h
- Mercredi 20 décembre de 11h à 12h
- Mercredi 17 janvier de 11h à 12h
- Mercredi 14 février de 11h à 12h
- Mercredi 13 mars de 11h à 12h
- Mercredi 10 avril de 11h à 12h

[Le planning complet des webinaire et inscription](#)

Cette newsletter vous est envoyée par le Club des villes et territoires cyclables et marchables.

<https://villes-cyclables.org/>



Club des villes et territoires cyclables et marchables
33, rue du Faubourg-Montmartre, 75009 Paris

Cet email est envoyé à {{contact.EMAIL}}
car vous êtes inscrit à notre Newsletter

[Se désabonner](#)